28me Année N° 355 — BUREAUX: RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX: RUE NEUVE, 17 — Vendredi 21 Décembre 1883

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces: la ligne. . . 20 c.
Réclames: » . . . 30 c.
Faits divers: » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse); à *Bruxelles*, l'Office de Publicité.

Les abonnements et les annonces pour le journal *Roubaix* sont reçus :
A Roubaix, aux bureaux du journal.
A Tourcoing, rue Nationale 15
A Lille, aux succursale de l'*Agence Havas*, rue de Paix et aux bureaux du *Nouvelliste du Nord et du Pas-de-Calais*, 9 bis, rue du Curé-Saint-Etienne.
A Armentières, rue de Lille.
A Paris, aux bureaux de l'*Agence Havas* place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 14.

ROUBAIX, LE 20 DÉCEMBRE 1883

QUELLE RELIGION?

M. Henri Martin n'a pas voulu avoir un enterrement absolument civil.

Les feuilles républicaines ont publié une lettre de lui contenant l'expression de ses dernières volontés à ce sujet :

Voici cette lettre :

« *Pour ma femme et mon fils,*

» Cette lettre doit être considérée comme un codicile à mon testament.

» Je n'avais pas dans mon testament pris de dispositions pour mes funérailles : je désire qu'elles soient simples et qu'on donne aux pauvres c'est-à-dire au bureau de bienfaisance et à la caisse des écoles, le surplus de ce qu'auraient coûté les obsèques d'une classe supérieure. Je ne fixe pas la somme, m'en remettant à ma femme et à mon fils.

» Je ne veux pas de ce qu'on appelle enterrement civil, de peur d'équivoque sur mes sentiments religieux, et quoique ces sortes de funérailles n'impliquent nullement une profession d'athéisme et de matérialisme.

» L'enterrement catholique n'implique pas davantage, dans l'esprit de la plupart de ceux qui pratiquent encore ces rites de nos pères, l'adhésion aux doctrines de l'ultramontanisme et du concile de 1870 ; néanmoins, là aussi l'équivoque serait à craindre et l'on pourrait supposer de ma part une acceptation tardive de principes que j'ai combattus toute ma vie et que je ne cesse pas de considérer comme funestes à tous les points de vue.

» Voulant donc conserver à mes funérailles une forme religieuse et croyant à la transformation et non à la négation des grandes traditions de l'humanité, considérant que nous sommes issus du Christianisme comme il est issu lui-même des traditions du monde antique et que nous ne devons pas renier cette origine, je veux qu'on appelle à me funérailles un pasteur protestant et de préférence un pasteur protestant libéral, de ce groupe dont les idées et les sentiments sont les plus rapprochés des miens, puisque mes croyances personnelles n'ont pas d'organe constitué et que ceux qui les partagent, quoique nombreux, ne font pas corps.

» Ceci est ma dernière volonté, que je confie à ma femme et à mon fils.

« Paris, ce 30 mars 1883.

» *Signé* : H. Martin. »

Cette lettre peut se résumer en peu de mots :

M. Henri Martin admettait la nécessité d'une religion.

Mais quelle était cette religion ?

C'est une question à laquelle il était impossible à lui-même de répondre.

Il prétendait ne plus être catholique ; il ne voulait pas être protestant, il aurait été désolé de passer pour juif, musulman ou bouddhiste.

Qu'était-il donc ?

Il s'était donné dans ses livres, comme un grand admirateur du druidisme, dont le grand mérite, à ses yeux, était d'avoir révélé à l'humanité le dogme de la transmigration des âmes, Mais il n'admettait pas, bien entendu, le Panthéon gaulois et n'offrait pas ses adorations à Hésus, à Taranis à Camul ou à Teutatès.

Le druidisme de M. Henri Martin n'était au fond qu'un druidisme de fantaisie, d'autant mieux qu'il est à peu près établi, aujourd'hui, que les druides ne croyaient pas, comme M. Henri Martin l'a supposé, après bien d'autres, il est vrai, à la métempsycose.

La seule religion à laquelle il adhérait n'a donc pas existé.

Il n'y a jamais eu de peuples, ni de corps sacerdotal admettant à la fois l'unité de Dieu et la transmigration des âmes.

Henri Martin était donc le seul adepte de la religion qu'il s'était forgée.

On comprend dans quel embarras il a dû se trouver, ne voulant pas avoir un enterrement purement civil et ne pouvant indiquer le culte qui répondait à ce qu'il regardait comme ses croyances.

Cet embarras même et la lettre dans laquelle l'auteur de l'*Histoire de France* a exprimé ses dernières volontés sont la réduction à l'absurde de cette forme particulière de la libre-pensée. On ne saurait imaginer, en effet, rien de plus bizarre, de plus faux, de plus ridicule que cette situation d'un homme qui se prétend « religieux » et qui ne trouve aucune religion répondant à ses aspirations et à ses idées.

En pareille matière, il n'y a pas de milieu : il faut être chrétien ou libre-penseur, accepter la religion, dans le sens ordinaire du terme ou tout nier, tout rejeter et manifester cette négation radicale par ce qui en est aujourd'hui l'expression suprême : l'enterrement civil.

J. Bourgeois.

La journée du 18 décembre 1883 restera comme une date dans l'histoire de l'Eglise au dix-neuvième siècle : Rome a vu le fils unique de Guillaume Ier, le futur kaiser de l'Allemagne, franchir le seuil du Vatican !

Quelle révolution s'est donc opérée dans les idées de l'autre côté du Rhin, pour qu'il en soit venu à cette démarche? Nous n'avons pas à rappeler l'histoire de ces treize dernières années; elle est présente à tous les esprits et peut se résumer en cette seule phrase du prince de Bismark : nous n'irons pas à Canossa !

Et qu'a fait l'Eglise pour amener son formidable adversaire à lui apporter des paroles de paix et de conciliation ?

L'Eglise n'a rien fait que de souffrir en esprit de charité et d'affirmer ses droits.

Mais l'Eglise a en elle une vertu divine, et cette vertu suffit, avec le temps, à lui assurer la victoire sur tous ses adversaires.

La papauté s'avance à travers les siècles comme la barque de Pierre à travers les vagues furieuses de la mer de Tibériade ; elle a l'absolue certitude d'arriver au port : Jésus-Christ est avec elle.

Cet événement — car c'est là un événement, et très considérable — est loin d'être agréable aux italiens, asservis à la Révolution. Il les blesse, il les inquiète, il les humilie.

En vain s'efforcent-ils de donner le change, d'affecter d'être satisfaits de faire, en un mot, bon visage à mauvaise fortune : leur souplesse, leur dissimulation, leur hypocrisie sont connues et ne tromperont personne. Leur grande amie la *République française*, a raison d'écrire : « C'est en vain que les feuilles » officieuses de Berlin protestent qu'il » s'agit seulement de resserrer les liens » d'amitié entre l'Italie et l'Allemagne ; » on voit trop que la visite du fils de » l'empereur est faite au Pape et qu'ici » le roi est l'accessoire, tout roi qu'il est » et tout ami personnel et intime du » prince qu'on le sait depuis longtemps. »

DISCOURS DE Mgr FREPPEL

Voici d'après l'*Officiel* le texte du discours que Mgr Freppel a prononcé mardi à la Chambre, lors de la discussion de l'article 1er du projet de crédits nouveaux pour l'expédition du Tonkin :

M. le Président. La parole est à Mgr Freppel

Mgr Freppel. Messieurs, l'autre jour, me séparant à regret sur ce point de la plupart de mes honorables collègues de la droite, j'ai voté le crédit que le gouvernement nous demandait pour le service du Tonkin. Je compte pareillement voter le nouveau crédit que l'on nous demande aujourd'hui ; mais je tiens, auparavant si la Chambre me le permet, à expliquer en peu de mots mon vote et celui de quelques-uns de mes collègues de la droite. (Mouvement à droite.)

Un membre à droite. Ils ne seront pas nombreux.

Plusieurs membres à gauche. Parlez ! parlez !

Mgr Freppel. Car enfin, messieurs, dans une question aussi grave que celle-ci, il faut que chacun prenne hautement la responsabilité de son vote. (Très bien ! très bien !)

Certes, messieurs, si le vote des crédits devait impliquer le moins du monde une approbation quelconque... (Sourires) de la manière dont le Gouvernement a conçu, préparé, dirigé et conduit l'expédition du Tonkin, si, dis-je, le vote du crédit pouvait et devait avoir une pareille signification...

Un membre à droite. Il ne peut pas en avoir d'autre.

Mgr Freppel... je n'hésiterais pas un instant, pour ma part, à repousser le crédit.

Un membre à gauche. C'est le discours de M. Ribot que vous refaites (Rires.)

Mgr Freppel. Mais, messieurs, au point où les choses en sont arrivées, là n'est plus selon moi la question.

Quelles que soient les fautes qui ont pu être commises, soit par le ministère actuel, soit par les ministères précédents, et je ne suis pas plus porté à les amoindrir qu'à les exagérer, j'estime qu'à l'heure présente le vote des crédits s'impose à tout le monde par suite d'une nécessité qui n'est pas notre fait. (Mouvements divers et interruptions à droite. — Très bien ! très bien ! sur plusieurs bancs au centre et à gauche. — Interruptions à l'extrême gauche.)

Et cela pour trois raisons... (Bruit à droite. — Interruptions.)

Je ne me laisserai pas troubler par les interruptions, de quelque côté qu'elles viennent. (Très bien ! très bien ! au centre et à gauche.)

» La première raison pour laquelle je voterai les crédits, avec quelques-uns de mes collègues de la droite.

» *Un membre à droite.* — Combien seront-ils ?

» Mgr Freppel. Vous verrez leurs noms demain : au *Journal officiel*. (On rit).

» La première raison pour laquelle je voterai les crédits, c'est que le refus de ces crédits aurait, qu'on le veuille ou non, pour conséquence logique l'évacuation du Tonkin, soit immédiatement, soit à brève échéance, car il n'y a pas de milieu ; et, quoi qu'en ait dit tout à l'heure l'honorable M. Périn, ce milieu, il ne l'a pas indiqué.

Je le répète, messieurs, l'évacuation du Tonkin, soit immédiate, soit à courte échéance, devant les exigences injustifiables de la Chine... (Très bien ! très bien ! au centre et à gauche. — Interruptions diverses.)

M. le Président. Messieurs, veuillez faire silence.

M. Freppel. ...l'évacuation du Tonkin, soit immédiate, soit à brève échéance, ce serait, n'en doutez pas un instant, la ruine complète du prestige, de l'ascendant, de l'influence de la France dans tout l'extrême Orient. (Applaudissements sur plusieurs bancs à gauche et au centre. — Mouvement divers.)

Eh bien, jamais je ne m'associerai à une pareille politique, que j'appelle une politique d'abandon, de défaillance et d'effacement. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

La seconde raison pour laquelle je voterai les crédits, et ici — je ne suis plus aussi sûr de trouver le même assentiment sur les bancs qui se trouvent en face de moi, mais je dois m'expliquer à ce sujet avec une entière franchise, et vous comprendrez facilement, de ma part, cette deuxième raison, que ma conscience m'oblige à vous donner — la seconde raison, selon moi, c'est qu'il y a là pour la France, une question de justice et d'honneur vis-à-vis des missionnaires français aussi bien que des chrétiens du Tonkin et de l'Annam. (Très-bien ! très-bien ! sur plusieurs bancs à gauche et au centre. — Interruptions diverses.)

M. Clémenceau. A la bonne heure ! voilà la vraie raison.

Mgr Freppel. Quand le drapeau de la France est apparu en ce pays lointains, les missionnaires sont venus à vous et vous ont servi d'intermédiaires dans vos négociations ; tranchons le mot, n'écoutant que leur patriotisme, ils se sont compromis pour la France et à leur suite les 500,000 chrétiens du Tonkin. (Très bien ! très bien ! au centre et à gauche. — Mouvement divers.)

Les chefs civils et militaires de l'armée, et cela fait honneur à leur sagacité, ont encouragé l'attitude des missionnaires ; ils ont profité de leurs services, et même vous les avez recompensés, messieurs les ministres, — je suis loin de vous en blâmer, — en attachant la croix de la Légion d'honneur sur la poitrine de Mgr Puginier et de Mgr Caspar.

Eh bien, qui peut dire, après une pareille attitude, après de tels services rendu à la France qui peut dire qu'elle serait pour les missionnaires français et pour la population chrétienne du Tonkin et de l'Annam les conséquences du retrait des troupes françaises? Ces conséquences M. François Charmes vous les laissait deviner l'autre jour à cette tribune, et je n'insiste pas; mais, quand à moi, jamais je n'assumerai devant mon pays et devant l'histoire une pareille responsabilité. (Très-bien! très bien! à gauche et au centre.)

» La troisième raison pour laquelle je voterai les crédits, c'est afin de donner à notre brave armée de terre et de mer une marque de confiance et de sympathie profonde... (Très bien ! très bien ! sur un grand nombre de bancs à gauche et au centre), c'est afin de donner au Gouvernement lui-même assez de force et d'autorité pour trancher cette question le plus promptement et le plus honorablement possible... (Applaudissements sur les mêmes bancs. — Interruptions diverses)... de la trancher dans un sens ou dans l'autre, par la voie des négociations ou par la voie des armes ; et si ma voix pouvait, en ce moment, trouver de l'écho dans cette enceinte, je supplierais, j'adjurerais tous mes honorables collègues, à quelque parti qu'ils appartiennent, de ne pas se diviser sur ce point. (Très-bien ! très bien ! à gauche et au centre.)

Car je suis convaincu que, devant l'unanimité du Parlement, s'affirmant avec autant de calme que d'énergie, la guerre ne prendrait pas des proportions bien fortes... (Vifs applaudissements à gauche et au centre. — Interruptions.)

V. Viette. Si les séminaristes étaient soldats, vous ne voteriez pas les crédits. Envoyez-y donc les séminaristes. (Très-bien ! à l'extrême-gauche.)

» Mgr Freppel... et que même, devant cette unanimité que j'appelle de tous mes vœux, le dénouement pourrait devenir absolument pacifique. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

» Telles sont les trois raisons pour lesquelles je voterai les crédits. Ma conscience, j'en demande bien pardon à M. Périn, — mais c'est la conscience qui dicte les bonnes raisons, — ma conscience m'obligeait à faire cette déclaration.

Il est bon, d'ailleurs, messieurs, il est utile qu'on sache bien à l'étranger, en Europe comme ailleurs, que quand le drapeau de la France est une fois régulièrement engagé par un vote du Parlement, et il l'est dans le cas présent, alors il ne s'agit plus pour personne de se demander quelles sont les mains qui tiennent ce drapeau... (Applaudissements répétés au centre et à gauche), il ne s'agit plus, dis-je, de se demander dans quelles mains se trouve ce drapeau : c'est le drapeau de la France ; cela suffit, il faut le suivre ! (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.— Mouvements divers).

REVUE DE LA PRESSE

Nous publions plus haut le beau discours prononcé mardi par Mgr Freppel, lors de la discussion des nouveaux crédits du Tonkin.

Le langage éminemment patriotique de l'éloquent évêque d'Angers est diversement commenté par la presse consertrice.

Quelques journaux, comme l'*Univers* et le *Monde* l'approuvent entièrement.

L'*Univers* écrit :

« L'intervention de l'éminent évêque a été ce qu'elle devait être : éloquente, patriotique et courageuse. Mgr Freppel a déclaré qu'il voterait les crédits nouveaux, comme il avait voté les crédits précédents, et, dans un langage admirable, il a dit les raisons de son vote. »

Le *Monde* dit :

« Le débat ne se relève qu'avec Mgr Freppel. Lors de l'interpellation du 10 décembre dernier, l'évêque d'Angers avait été sur le point d'intervenir dans la controverse et n'avait qu'à regret gardé le silence. Cette fois, Mgr Freppel sort de cette réserve et, dès les premiers mots, la majorité est subjuguée par l'élévation du langage et la noblesse de l'accent. L'éminent orateur ne considère dans la question du Tonkin que l'intérêt religieux et l'intérêt français.

» Son exhortation patriotique arrache des bravos à la gauche. Les ministres se laissent eux-mêmes gagner par l'enthousiasme des centres ; MM. Ferry, Martin-Feuillée et Waldeck-Rousseau battent des mains. »

D'autres journaux de droite blâment, au contraire, le discours de Mgr Freppel.

Le *Français* :

« Tout en aimant notre patrie avec une aussi profonde passion que Mgr Freppel, nous avons, nos amis et nous, un patriotisme moins enclin à céder au caprice téméraire d'un ministre qui passe. Il serait trop simple, trop commode, que la présomption de ce ministre eût une carrière si libre. Quoi ! un incapable, un fou pourrait selon son gré, en brandissant le drapeau, conduire la France à n'importe quelle aventure, un jour en Afrique, un jour en Asie, un autre jour en Europe, sur telle ou telle de nos frontières ! Et l'honneur national commanderait de le « suivre », même jusqu'à l'abîme ! On nous permettra de juger fausse et dangereuse, dans son exagération, la maxime absolue d'un tel patriotisme. »

Le Pays :

C'est avec une sincère douleur pour Mgr l'évêque d'Angers, que nous constatons les applaudissements bruyants que lui ont infligés impitoyablement les membres de la majorité, qui, en cette circonstance, nous paraissent avoir manqué de discrétion.

» En cherchant à qualifier ce discours, ce vote et cette attitude, nous ne trouvons que l'épithète d'inexplicable. »

A l'exception des organes de l'extrême gauche, les journaux républicains se voient forcés de rendre hommage tout ensemble au patriotisme, à l'éloquence et à l'habileté de Mgr Freppel.

« Au point de vue du clergé dit le *XIX Siècle*, c'est un coup de maître. »

On lit dans le *Voltaire* :

« On nous permettra de regretter qu'un membre de l'extrême gauche, M. Georges Perin, par exemple, n'ait pas tenu le même langage que M. Freppel, en face de notre drapeau engagé. Il est dur, pour nous, de voir une fraction du parti républicain recevoir des leçons de patriotisme d'un évêque. »

Le *Parlement* constate que le discours de Mgr l'évêque d'Angers « s'est terminé par une péroraison très éloquente sur la nécessité de soutenir le drapeau national et d'oublier tous les ressentiments de parti quand il est engagé. »

Le *Siècle* dit de même que « la péroraison était animée d'un souffle patriotique auquel il serait injuste de ne pas rendre hommage. »

La *Paix* déclare que le langage de Mgr Freppel « n'est pas seulement celui d'un patriote, et qu'il est aussi celui d'un homme habile. »

La *Liberté*, après avoir rendu hommage au talent et au patriotisme de Mgr Freppel, dit :

» On sait avec quel dévouement, qu'ils payent si souvent de leur vie, les missionnaires français accomplissent, dans les lointaines contrées, leur périlleux prosélytisme. Mais ce sont en même temps les agents les plus actifs de notre influence politique et ils servent la patrie autant que l'Eglise. C'est en restant depuis des siècles la protectrice des chrétiens d'Orient que la France avait conquis en Syrie, en Palestine, dans tout l'empire ottoman, une situation si forte, on pourrait même dire si prépondérante. Il en pourrait être de même dans l'extrême Orient, dans l'Annam, dans le Tonkin, dans la Chine elle-même, où le catholicisme fait sans cesse des conquêtes d'âmes, scellées malheureusement dans le sang de ses missionnaires. »

Quant à nous, nous estimons que Mgr Freppel a très bien agi, en voulant sauvegarder les intérêts religieux dans l'Extrême-Orient, et rendre plus facile la tache des soldats français.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Les musées commerciaux et les chambres de commerce

L'enquête ouverte par M. Hérisson auprès des chambres de commerce sur l'utilité de créer des musées commerciaux a porté ses fruits. La circulaire ministérielle en date du 11 septembre dernier faisait ressortir les avantages qui pourraient résulter de l'établissement dans chaque grand centre commercial ou industriel, d'un musée spécial et semblait laisser de côté l'idée primitivement préconisée d'un musée unique fondé à Paris et, par conséquent, accessible seulement à un nombre restreint d'intéressés.

Sur cinquante-neuf chambres qui ont adressé leur réponse au ministère, quarante quatre ont adhéré soit purement et simplement, soit avec quelques légères modifications de détail [illegible]

FEUILLETON DU 21 DÉCEMBRE — 32 —

LE SECRET TERRIBLE

Mémoires d'un caissier

PAR ADOLPHE BELOT ET JULES DAUTIN

Première Partie

LE CAISSIER

XI

Je fus épouvanté de ce réveil et de ces questions ; j'affectai cependant un air tranquille, et posant la lampe sur la cheminée :

— Il n'y a rien dis-je ; qu'as-tu donc ?

— Si, s'écria-t-elle, il se passe quelque chose d'extraordinaire. Tu as beau retenir tes larmes ; je les vois rouler dans tes yeux.

— Moi ! ah ! par exemple !

— Tu pleures.

— C'est peut-être la fatigue d'avoir veillé.

— Non, il y a autre chose. Pourquoi ces airs mystérieux, cette lampe baissée, ce baiser de loin, du bout des doigts ?

— J'avais peur de t'éveiller.

— Enfin, ce mot adieu ?

— L'ai-je dit ?. Je ne me souviens pas.

— Et ton émotion, ta figure altérée ?

— Pas le moins du monde. Je n'ai pas la figure altérée. C'est tout naturel, je,. Eh ! mon Dieu m'écriai-je, qu'est-ce que tout cela signifie ?

Je suis là, dans cette chambre, à travailler, Ma besogne même n'est pas encore achevée, et il faut que je me hâte de la reprendre. Pendant que je griffonne. vous êtes là tous deux, toi et Richard, à côté de moi. Je songe à vous, je laisse une minute mon travail pour venir voir si vous reposez, si vous dormez bien...

Elle m'interrompit : — Non ! ce n'est pas cela, ne mens pas, je t'en conjure...

Elle m'enlaçait dans ses bras, suppliante, éplorée.

— Mais non, dis-je, il n'y a pas autre chose. Voyons, Clémence, je t'en prie, laisse-moi finir ma tâche, et vite, recouche-toi. Il fait froid, tu es imprudente, tu peux attraper du mal...

— Comment veux-tu que je te dorme, quand tu me caches un secret, quelque chose d'affreux, peut-être ? Oh ! il y a longtemps que je m'en doute, que je souffre, que je gémis en silence. Qu'ai-je fait pour ne plus avoir ta confiance ?

Elle s'assit sur le lit tristement, les bras pendants, et de grosses larmes lui sillonnaient les joues. J'allai vers elle, je l'embrassai et la supplial de se remettre au lit, d'être calme, de dormir.

— Non, fit-elle, en m'écartant avec un mouvement triste et découragé, je ne pourrais fermer l'œil, je vais m'habiller.

Elle prit en effet ses vêtements.

J'étais au désespoir. Il était deux heures du matin.

Elle allait veiller, se tenir là tout le reste de la nuit. Il me serait impossible d'éviter son regard, de sortir...

Je me laissai tomber sur une chaise et cachai ma tête dans mes mains. Puis, mon pauvre cœur, meurtri par toutes ces terribles émotions, se brisa tout à coup, et je sanglotai.

Clémence ne fit qu'un bond, elle se jeta à mes genoux, me prit les mains, me les pressa, et, en larmes elle aussi :

— Ah ! je savais bien, s'écria-t-elle, que tu souffrais ! Tu as depuis longtemps un secret qui te pèse, qui te tue. Partage-le avec moi, confie-le-moi.

Je détournai la tête, je voulus, par un suprême effort, nier encore, protester ; elle ne m'en laissa pas le temps.

Ne nie pas, s'écria-t-elle. Ce serait inutile. N'affecte pas un calme, une tranquilité que tout dément. Me crois-tu donc aveugle ?[Ah ! il y a près d'un an que je sens planer sur nous un malheur. Quel est-il ? J'ai inutilement cherché ; j'ai tout supposé, et je n'ai pu m'arrêter à rien.

Mais ce malheur est sûr, imminent. Comment ne l'aurais-je pas soupçonné ? Depuis un an, tu n'est plus le même: toujours sombre, préoccupé, insensible à mes caresses et à celles de ton enfant, comme si une barrière se fut élevée entre toi et nous. Que t'avons-nous fait ? Ne nous aimes-tu plus ?

— Ah ! m'écriai-je, tu le sais bien, que je vous aime !

— Alors pourquoi n'as-tu plus avec nous de ces bonnes expansions d'autrefois Les gentillesses de Richard te font mal, t'irritent, Pauvre enfant, il s'en aperçoit, il en est tout triste. Moi, tu me repousses. Tu ne peux rester auprès de nous, ou tu y restes silencieux, farouche. As-tu à te plaindre de moi ? Ah ! je t'en supplie, parle. Je ferai tout pour tâcher de te plaire, pour ramener un sourire sur tes lèvres.

— Non, dis-je, il ne s'agit ni de toi, ni de Richard ; tu es la meilleure des femmes, comme il est le plus doux des enfants. Ce sont vos bonnes qualités à tous deux qui redoublent mon ennui, qui achèvent de m'accabler.

— De t'accabler ! fit-elle avec stupeur ; c'est à n'y rien comprendre, à en perdre la raison ! Comment notre amour, qui devrait faire ton bonheur, te rend-il plus malheureux ? Où trouver un remède à un mal qu'on ne connaît pas, que tu t'obstines à cacher ? Bien des fois je t'ai interrogé, et non-seulement tu ne m'as pas répondu, mais encore mes questions t'irritaient. Alors, je me suis tue j'ai tâché d'imaginer, mais quoi ? à quelle supposition m'arrêter ? J'aurais peut-être dû t'épier, peut-être aurais-je surprit ton secret : je n'ai pas eu ce courage ; cela me répugnait. Cependant, sans le vouloir. que de symptômes alarmants, terribles, j'ai saisis.

Ta tristesse qui devenait de plus en plus sombre tes inquiétudes, ces terreurs qui parfois te donnaient la fièvre... mon Dieu ! qu'y a-t-il là-dessous ?... Et tes regards, tes absences, ces nuits passées, sous prétexte de travail ? Pourquoi n'en était-il jamais ainsi il y a un an ? Que faut-il que je crois ? Ah ! cette incertitude est effrayante ; elle me tue.

— Pourquoi te tourmenter ainsi ? Il n'y a vraiment pas sujet... Remets toi... Aie confiance...

Je balbutiais, je ne savais plus que dire. Le terrible aveu me brûlait les lèvres, et cependant je ne pouvais me décider à le laisser échapper.

— Que j'aie confiance, fit-elle avec un sourire navré. quand ce soir encore tu as usé de dissimulation envers moi !

— Clémence !...

— Oui ! Crois-tu donc, tourmentée, effrayée, comme je le suis, que j'aie pu dormir depuis hier soir ! J'ai veillé, j'ai prêté malgré moi l'oreille. Eh bien, travaillais-tu, là, dans cette chambre à côté, à une besogne de ton bureau ? Non ! tu n'avais apporté ni papiers, ni registres ; et puis, j'ai entendu ton pas agité, tes soupirs étouffés...

— Je t'assure...

Elle releva la tête brusquement, et me regardant en face :

— Veux-tu me montrer le travail que tu es en train de faire ?

— Mais, m'écriai-je. ces soupçons, cette inquisition...

— Ah ! quand tu devrais me haïr à jamais, il faut que je sache la vérité,

Et, rapide, sans que je puisse la retenir, elle s'élança dans mon cabinet.

La lampe, restée dans la chambre, éclairait assez cette pièce pour qu'elle aperçut la lettre que je venais d'écrire et qu'elle devait ouvrir le lendemain.

Elle la prit. Mais j'étais près d'elle et je voulus la lui arracher.

Elle résista. Ce fut une sorte de lutte mêlée de supplications de part et d'autre. Nous étions revenus dans la chambre à coucher.

Clémence, tenant toujours la lettre, avait du lire la souscription : *Pour Clémence.*

— Pour moi ! s'écria-t-elle.

— Oui. Mais, je t'en prie, tu ne devais lire cela que plus tard.

— Pourquoi plus tard ? pourquoi m'écrire ? Ah ! je m'explique ce mot *adieu*. Tu voulais donc nous quitter, fuir !...

— Je t'en supplie, ne lis pas, ne m'interroge pas...

J'allai vers elle et, impérieusement, sans, du reste, qu'elle résistât beaucoup, je lui reprenais cette lettre.

— Il y a donc, s'écria-t-elle, un malheur épouvantable; je ne me trompais pas !... Et tu veux me le cacher !... Pourquoi ? Ne suis-je plus rien pour toi ? Ne t'aimé-je plus, que tu doutes de moi ?... Oh ! parle, je t'en conjure... Quoi qu'il arrive, je suis prête à te suivre partout.

Un malheur supporté en commun me sera moins lourd que ton silence et ces angoisses... Tu verras si je suis courageuse et dévouée ; mets-moi à l'épreuve.

En parlant ainsi, elle se jeta à mon cou, suppliante, caressante. Machinalement, plutôt que par un effet de ma volonté, car j'étais abîmé, vaincu, je l'écartai doucement. Elle aussi n'en pouvait plus. Elle baissa la tête et laissa tomber ses bras.

— Alors, dit-elle, tu veux que je meure ; tu veux me tuer...

Je fus navré de son accent. L'idée me vint que si elle apprenait cette nouvelle sans que je fusse là pour amortir le coup, elle se porterait à quelque extrémité...

(*A suivre*)